

Ville de SAINT-ANTONIN.

CONSTRUCTION
d'un ESCALIER MONUMENTAL

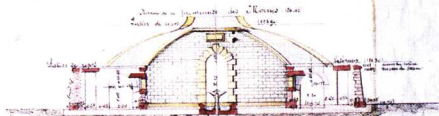
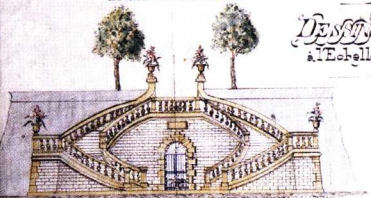
à double révolution.

ELEVATION

DESIGN ENSEMBLE
à l'École de l'Architecture.

COUPE

suivant A.B. le plan

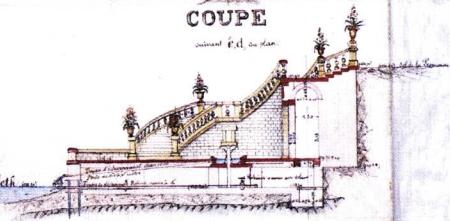
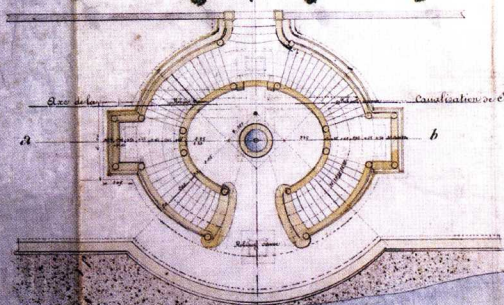


PLAN

Promenade des Moines.

COUPE

suivant C.D. le plan



L. Iveyron. Dessiné.

Vu:
à Saint-Antonin, le 24 août 1913.
Le Maire:
Signé: P. Capin.

Approuvé par l'Architecte communal
à Montauban, le 26 Juin 1914.
(L. Siper)
Signé: Dupont Chef en chef de la ville, à Montauban.
Vu et approuvé:
Montauban, le 27 Janvier 1914.
Le Préfet.
Signé: M. Chardon.

Dessin de l'escalier monumental entre la promenade des Moines par l'architecte L. Siper, approuvé par le maire Paul Capin le 24 août 1913 et le préfet de Tarn-et-Garonne le 27 janvier 1914.

Source : https://ressourcespatrimoines.laregion.fr/lark:/46855/IVR73_19818200651V (Photo Ch. Soula 1981)

Ce dessin montre également les dessous de l'escalier (arrivée d'eau de la fontaine, évacuation, vannes...)

L'escalier a été réalisé selon ces plans. Les images d'époque ne permettent pas de savoir si les vasques fleuries ont été réellement installées.

1912 : Acceptation du devis de M. Siper : 46.500 F. pour l'adduction et 35.000 F. pour la construction de l'établissement de bains.

(Rappel dans le Bulletin des Amis du Vieux Saint-Antonin de 1978)

La place des Moines dans le débat des Municipales

Thierry Le Roy

Le 15 mars 2020, deux listes de candidats se disputaient les suffrages des Saint-Antoninois. La Société des Amis du vieux Saint-Antonin a souhaité connaître les intentions de chacune sur les principales questions qui touchent, aujourd'hui, à la défense et à la mise en valeur du patrimoine historique de notre commune. Nous publions ci-dessous les deux réponses que nous avons obtenues.

Notre lettre

*Saint-Antonin-Noble-Val, le 24 janvier 2020
à Monsieur Denis Ferté
et à Monsieur Philippe Pagès*

Objet: Questions aux candidats à l'élection municipale de Saint-Antonin-Noble-Val

Les 15 et 22 mars prochains, les Saint-Antoninois vont élire les nouveaux responsables de la municipalité pour un mandat de six ans.

La Société des Amis du vieux Saint-Antonin, qui s'intéresse depuis longtemps à l'histoire et au patrimoine de la commune, voudrait connaître avant l'élection les intentions des candidats sur les grands sujets de la commune qui lui tiennent à cœur :

1) Le nouveau projet pour le musée de Saint-Antonin, labellisé musée de France en 2002, et dont le « Projet scientifique et culturel », élaboré au niveau du Pays, sera soumis au conseil municipal dès 2020. Sur ce projet, notre association s'est exprimée à plusieurs reprises ces dernières années, dans le sens d'un musée de Saint-Antonin aménagé et géré avec des moyens

qui dépassent ceux de la commune, mais qui fasse place, par ses collections, par ses initiatives, par sa documentation, à l'histoire, si riche, de notre ville, ainsi qu'à l'archéologie de la vallée de l'Aveyron, en s'adressant aux habitants autant qu'aux visiteurs

Nous voudrions connaître vos intentions sur le projet, sa programmation, et sur les bâtiments qui leur sont ou seront dédiés (maison romane et maison Muratet).



Réunion-débat 22 octobre 2019

Quelle place des Moines ?

1

Société des Amis du Vieux Saint-Antonin

L'une de ces questions était particulièrement présente dans le débat public de cette période, l'aménagement de la place des Moines. Le projet de la municipalité sortante, publié en août dans le bulletin municipal, avait donné lieu à une réunion-débat organisé le 22 octobre par notre association. Nous publions également dans les pages 26 et suivantes la contribution à ce débat de Caroline Bernard, architecte et membre de l'association.

2) Deux aménagements importants pour la commune sont envisagés à la veille de ces élections :

- Celui de la place des Moines, retardé pour des raisons indépendantes de la volonté de la commune, a fait l'objet d'un débat intense ces derniers mois, que notre association a contribué à lancer et animer. Nous y voyons, à côté d'enjeux majeurs d'urbanisme, des enjeux de patrimoine : patrimoine bâti, que représentent l'escalier et la balustrade historiques qui bordent l'Aveyron ; patrimoine archéologique qui reste à fouiller sous la place et ses abords. Quelles dispositions comptez-vous prendre sur ces deux points ?

- Celui de la chaussée de Roumégous, que l'État envisage d'arasé ou d'échancrer au nom de ce qu'il appelle la continuité écologique, aux dépens du « miroir d'eau » qu'on doit à cette chaussée, devant la place des Moines précisément. Sans la mobilisation de notre association, depuis 2016, et le soutien qu'elle a finalement obtenu de la précédente municipalité, cet aménagement destructeur n'aurait pu être empêché. Comptez-vous suivre la même ligne, ou céderez-vous à la pression des services de l'État en engageant les études et l'aménagement qu'il demande ?

3) Enfin, une question sur les canaux, qui sont l'un des premiers éléments de notre patrimoine. Pendant plusieurs siècles ils ont permis la vie et les activités à l'intérieur des remparts. Ils sont aujourd'hui en très mauvais état et offrent aux touristes et visiteurs une image très négative du soin que nous réservons à notre patrimoine !

Que comptez-vous faire pour en assurer l'entretien ? Et, si possible, pour les valoriser. Par exemple lors d'un aménagement de la Place Mazérac ?

Nous publierons vos réponses sur notre site Internet et dans un courrier à nos adhérents.

Délibéré par le conseil d'administration le 17 janvier 2020

Le président, Thierry Le Roy

Réponse de Philippe Pagès, Liste « 1897 raisons d'agir pour Saint-Antonin », 8 février 2020

Votre association n'est pas seule, à Saint-Antonin, à s'intéresser à l'histoire et au patrimoine de notre ville.

Nous pensons, et notre programme le dit, que le bien-vivre à Saint-Antonin doit beaucoup aux atouts que l'histoire nous a légués, aussi bien le musée à ciel ouvert » qu'est notre bourg médiéval, que l'aménagement du site au confluent de deux rivières.

1) Pour le musée de Saint-Antonin, nous en déduisons qu'il est temps que naisse un véritable projet, tournant le dos à des années de fermeture de la maison romane et de l'accès aux collections historiques, archéologiques, ethnographiques de ce « musée de France ». L'acquisition par la commune de la maison « Muratet », d'une part, le travail fait par le Pays Midi Quercy, d'autre part, vont nous donner l'occasion d'avancer de manière décisive au cours de ce manda, en concertation avec la population.

Mais nous entendons que ce musée soit un lieu de rayonnement, et pas seulement de conservation, pour les habitants comme pour les visiteurs attirés par un tourisme à visage humain : un lieu de connaissance, de documentation, de rencontres et de conférences (nous pensons au modèle des universités populaires), qui rende à la commune la fierté de son histoire, et donne aux visiteurs l'envie de revenir.

2) Le site de la place des Moines, au bord de l'Aveyron revêt pour nous trois dimensions.

C'est d'abord le site naturel de la rivière au pied des falaises, avec le « miroir d'eau » dû à la chaussée de Roumégous : nous continuerons, si nous sommes élus, le combat obstiné mené pour sa sauvegarde, en prenant appui sur les engagements récents d'une ministre

(Mme Wargon, en septembre 2019: il n'y aura pas d'aménagement de la chaussée s'il devait baisser le niveau d'eau) contre la pression des services locaux de l'État.

C'est ensuite un enjeu majeur d'urbanisme, qui nous portera à revoir et préciser le projet d'aménagement de la place des Moines en tenant compte de ses usages dans la ville et des besoins des habitants.

Enfin, nous savons la sensibilité des habitants à l'aspect de la place au bord de la rivière, et, si c'est bien leur choix, privilégierons dans cet aménagement la sauvegarde de l'escalier monumental et de sa balustrade historique.

3) Vous parlez aussi, à juste titre, des canaux et de leur état. Sur ce sujet, qui a aussi sa résonance dans l'histoire de la ville, comme sur bien d'autres, nous serons soucieux de mener la concertation avec les associations comme la vôtre.

Merci à vous de votre questionnement, et de faire connaître nos réponses.

Philippe Pagès

Réponse de Denis Ferté, Liste « Saint-Antonin, bien vivre ensemble », 25 février 2020

Suite à votre courrier du 24 janvier 2020, vous trouverez nos réponses à vos questions concernant le programme de l'équipe « Saint-Antonin, bien vivre ensemble » sur divers sujets ayant trait à l'histoire et au patrimoine de notre cité.

1. Le projet de Musée.

La commune de Saint-Antonin possède de riches collections concernant la préhistoire et le Moyen Âge. Ces collections sont enrichies de celles concernant les arts et traditions du XIXe et début XXe siècle, appartenant à la société SAVSA et dont la gestion a été confiée à la commune. Ces collections sont labellisées « Musée de France » depuis 2002.

À ce titre, elles doivent répondre à un certain nombre de critères: recensement, conservation, protection ainsi que mise à disposition de chercheurs et d'exposition au minimum pour des publics restreints.

Tout ce travail a été réalisé pendant cette mandature avec l'aide du PETR en la personne de Gihan Giatti.

À ce jour, les travaux de réalisation du local de conservation doivent démarrer prochainement dans le bâtiment de l'orangerie pour un montant de 326 000 € (hors taxes)

Les collections étant sécurisées, il conviendra de les valoriser au sein d'un musée qui aura pour vocation de:

- présenter à notre population toute la richesse de son histoire locale et à travers elle tous les aspects culturels, religieux, économiques qui en découlent encore aujourd'hui.

- présenter à nos visiteurs, proches ou lointains, cette histoire locale sous forme ludique et pédagogique, avec des moyens modernes, de manière à enrichir leur promenade en ville dans la mesure où celle-ci est déjà un musée à ciel ouvert.

- accueillir des groupes, scolaires ou autres, tout au long de l'année, permettant un élargissement de la « saison touristique »

- et donc potentiellement accueillir une clientèle plus « culturelle » en résonance avec l'abbaye de Beaulieu: patrimoine moyenâgeux urbain / religieux.

- créer quelques emplois locaux directs ou indirects.

Plusieurs localisations de ce futur musée étaient possibles. L'achat par la commune de la maison Muratet ainsi que la labellisation Grand Site Occitanie ont permis de formuler l'hypothèse de sa localisation dans l'ensemble Maison Romane / Maison Muratet. Je me suis personnellement impliqué dans cette opération, avec le soutien de Christian Viron, qui

permet une implantation en cœur de ville, dans un lieu classé monument historique.

Un programme de travaux de consolidation en urgence et de mise hors péril est actuellement en cours pour un montant de 300 000 € (hors taxes)

Notre projet consiste en la réalisation d'un musée présentant nos collections, enrichies de collections extérieures et racontant l'histoire millénaire de Saint-Antonin.

Ce projet sera conditionné à sa validation par le futur Projet Scientifique et Culturel auquel participera, bien sûr, la SAVSA, les différents partenaires administratifs, financiers. les experts universitaires associés et la population au travers d'une commission spécifique.

L'étude préalable devra aussi aborder l'aspect juridique de la gouvernance du futur musée ainsi que les aspects financiers de sa gestion. Toutes les options étant possibles, communale, intercommunale, mutualisées à l'échelle du PETR, (pays d'art et d'histoire) ou du département, dans une recherche de gestion financière équilibrée qui semble possible, au regard de différents exemples régionaux.

2. Place des Moines

Le projet initial de la municipalité était l'aménagement de la place Mazérac mais l'éboulement du mur de la place des moines à l'hiver 2015 nous a conduits à reporter notre projet.

Un premier travail de la commission « Aménagement du bourg », à laquelle participent plusieurs membres de la société, a permis de mettre en évidence les faiblesses de la place dans son ancienne configuration.

La phase suivante, confiée au cabinet E8Architecture, architecte local, a permis, au travers d'une étude de voisinage et d'ateliers publics de proposer les critères de réalisation de la future place des moines. Ces critères,

largement validés par la commission et le bureau municipal, proposent une ouverture vers la ville, une incitation à se rapprocher de la rivière et un maintien du caractère festif de la place.

Le cabinet d'étude choisi a proposé plusieurs esquisses, le premier projet a été sélectionné par la commission « Aménagement du bourg ».

Une communication forte, dans le bulletin municipal, a été établie tout au long de l'étude.

Cependant notre équipe a fait savoir que, si elle est élue, deux points marginaux seront réexaminés car faisant partie des critères retenus, ils n'ont pas été suffisamment pris en compte par le cabinet d'étude: la sécurité le long du boulevard et l'aménagement paysagé.

Le permis de construire sera alors rapidement déposé pour un début des travaux à l'automne 2020.

3. La chaussée de Roumégous

Notre équipe est très attachée à la préservation du miroir d'eau et donc à la conservation de la chaussée de Roumégous. L'assurance par Madame la Ministre Emmanuelle Wargon de sa garantie de non-destruction, va dans le bon sens, nous saurons le rappeler aux autorités administratives si nécessaires.

Nous poursuivrons dans le même temps, si nous sommes élus, nos recherches sur la faisabilité d'implantation de production hydro-électrique avec plusieurs intervenants afin de sécuriser encore plus cette chaussée.

4. Les canaux

Un sondage a été réalisé en 2015 en bas de la place Mazérac et a permis de montrer la faisabilité d'une réouverture du canal dans le cadre de notre projet d'aménagement de la place Mazérac, dans l'esprit de « Cittaslow »

En ce qui concerne l'entretien de ces canaux, la commission centre bourg sera char-

Extrait du document présenté à la réunion publique (disponible en ligne sur le site Savsa.net) : « une place aménagée par rapport à une fonction ».

On peut consulter la transcription intégrale de ce débat et tous les documents présentés sur le site Internet de notre association (savsa.net).

gée de proposer des solutions pour cette action, éventuellement avec le concours de la population, et notre adjoint en charge des travaux sera chargé de veiller à sa bonne réalisation.

J'espère que nos réponses éclaireront la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin. Société que nous soutenons sans réserve quand elle agit dans le domaine de l'histoire et du patrimoine, mais sur laquelle nous nous interrogeons quand elle chaperonne des réunions publiques sur la démocratie participative comme en février et mars 2019.

Denis Ferté

Ouverture – Rappel en images : une place, la place... - Proposition soumise à la mairie - Débat

2/ RAPPEL : A QUOI SERT UNE PLACE EN VILLE ?

> Une place est selon les urbanistes, un « vide qui tient le plein »

Respiration qui permet à la ville de fonctionner
Plusieurs types de place

- la place civique : près des institutions du pouvoir (mairie, église) : elle comporte souvent un monument

- la place de marché : là où bat le cœur de la vie sociale : marché, commerces, lieux de sociabilité

- la place de délaissement : se mettre à l'écart de l'agitation ; square, jardin public, kiosque à musique ou espace en retrait, clos même symboliquement, protégé... en étant accessible à tous

Ces places sont souvent mises à mal par le stationnement qui accapare les vides...

11



Société des Amis du Vieux Saint-Antonin

Ouverture – Rappel en images : une place, la place... - Proposition soumise à la mairie - Débat

2/ Et la place des Moines ?

> La place des Moines est la version XIX-début XXe siècle de l'urbanisme de St-Antonin avec une esthétique qui reflète la mode d'alors du thermalisme

> un lieu de délaissement, de loisirs (la promenade, le jeu des enfants, les fêtes), sur une esplanade

> un espace aéré dans une ville serrée

> un belvédère où on admire l'Aveyron et le Roc d'Anglars, le balcon

> C'est donc une place de « far-niente » où l'on vient pour ne rien faire

Elle tirait son charme de deux conjonctions liées sur le thème de l'eau :

> l'Aveyron (l'eau sauvage) et l'eau thermale (eau domestiquée par la médecine).

Une esthétique typique de la « belle époque »

La place est à la fois « dans la ville » et un peu à l'écart »
la balustrade est le symbole de ce lien :

clos-ouvert

14



Société des Amis du Vieux Saint-Antonin



La place des Moines en débat

Le 22 octobre 2019, se tenait une réunion-débat sur le projet d'aménagement de la place des Moines.

À cette occasion, deux Saint-Antoninoises, Silène de Baudoin, urbaniste et Caroline Bernard, architecte et membre de la SAVSA, ont présenté un travail critique du projet de la mairie. Il a inspiré une exposition en ville avec des échanges pendant les semaines qui ont suivi.

Nous publions également ci-après la contribution à ce débat de Caroline Bernard, architecte et membre de l'association. >>>>>

Silène de Baudouin expose ses réflexions d'urbanisme et ses propositions concernant la Place des Moines.

